

Réunion du conseil municipal / Compte-rendu

Lundi 9 mai 2022

20h00 – Salle polyvalente

Présents :	BERGER Alain, PELLET Valérie, BUTTIN Gérard, JACOLIN Jocelyne, JOLY Bernard, BALLY Liliane, COUTURIER Alban, CUSIN Cécile, FERLET Dominique, FROMENTOUX Cyril, GARNIER Vincent
Pouvoirs :	GIRARD Sophie à FROMENTOUX Cyril, PRIEUR-DREVON Elise à BALLY Liliane
Absents / Excusés :	MICHA Abigaël, DOUCELIN Romain, CLOPET Sylvain, FERRARO Cindy, LAURENT Catherine
Secrétaire de séance :	JACOLIN Jocelyne

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022
- Point sur les travaux en cours :
 - rénovation école Arc-en-Ciel,
 - aménagement sportif
 - réseaux eau
- Urbanisme
- Point sur Intermarché
- Personnels
- Questions diverses

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022

Adopté à l'unanimité

2) Point sur les travaux en cours

▪ RENOVATION ARC-en-CIEL

La déclaration préalable a été déposée. Le projet a reçu un avis favorable par la commission accessibilité. Au niveau de la sécurité incendie, le SDIS ne donne pas d'avis mais fait des remarques (porte sur l'arrière obligatoire de façon à ce qu'il y ait deux sorties de secours en bas).

La consultation désamiantage et démolition est terminée, nous sommes en attente du rapport d'analyse des offres de ELEGIA.

Quatre entreprises ont répondu : DEMOPUR (entreprise des Eparres) : 61 102 €
DEMOLITION TECHNOLOGIE (dans le 04) : 68 365 €
TMBI FRANCE (13 - Aubagne) : 95 645 €
SAS Roland TOMAI (Vourey) : 110 440 €

L'estimation des architectes était de 48 000 €. On va attendre l'analyse des offres pour choisir l'entreprise la mieux disante, qui sera sans doute la moins chère.

Q : Comment peut-on expliquer cet écart de prix entre l'estimation et le prix ?

R : On ne sait pas comment l'expliquer, l'écart est important, l'estimation ne date que de 2 mois, pas plus, mais la période actuelle n'est pas favorable à des offres basses.

Q : Quand les travaux de démolition commenceraient-ils ?

R : Fin juin, début juillet

Une réunion est programmée le mardi 10 mai avec ELEGIA afin de valider les dossiers de consultation des entreprises pour la partie travaux.

Les différents lots ne sont pas répartis comme d'habitude, reste à voir pour séparer le carrelage du gros œuvre, idem pour les sols souples, de façon à ce que les entreprises locales puissent répondre sur certains postes.

On pourra ensuite lancer la consultation pour la rénovation.

Le dépôt des dossiers de subvention au Conseil Départemental a été fait, proposition à hauteur de 62 000 € pour la bibliothèque, 30 % partie associative, soit 70 000 €. Globalement, sur les 3 zones, nous en avons une subventionnée à 80%, une seconde à 70% et une dernière à 50%.

Maintenant, nous avons intérêt à prendre des entreprises locales afin de faciliter le travail sur un délai assez court avec une fin prévue pour février/mars 2023 par rapport aux subventions.

▪ AMENAGEMENT SPORTIF

Nous avons passé la commande à JSM. Les travaux commenceraient mi-juin. Nous sommes en attente de dates des notaires pour signer les achats des terrains. Au niveau des subventions, nous sommes toujours en attente des décisions de la région.

▪ RESEAUX EAU

Les travaux sur la colonne d'eau sont terminés. Il reste maintenant la réfection de la chaussée. L'entreprise MOULIN a tout préparé pour le bi-couche qui sera fait mardi 10 mai.

▪ VOIRIE

Les emplois ont été commandés à l'entreprise GACHET.

CAPI : Les travaux ont été faits sur la rue du 19 mars 1962 (50 000 €). Une petite étude va être réalisée pour la route de Flachères.

Elagage : Nous avons repris contact avec Michel CRETINON pour l'élagage sur la commune. Il va revoir ses prix avec la hausse du gasoil mais il pourrait commencer fin de semaine prochaine.

Route de Tramolé : Des pavés sont cassés, les joints sont partis et les caniveaux bougent désormais. Il va falloir les reprendre.

Rénovation mur du cimetière : Les travaux vont débuter la semaine prochaine. Une réunion avec les voisins pour préparer les travaux est prévue le vendredi 13 mai. Nous sommes en attente d'une réponse pour la subvention Culture et Patrimoine du Département. Nous allons voir avec l'Association Finances et Territoires pour obtenir des aides supplémentaires.

3) Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES

- JOLY Florian – Construction de 2 murs de clôture + clôture du terrain en piquets bois et grillage → **Accordée**
- CHAMBON Cécile – Réfection de la façade couleur blanc gris → **Accordée**
- TATON Yannick – Assainissement individuel – surélévation du mur de 0.40 côté ouest – modification des ouvertures + pose de bardage → **Accordée**
- VIENNOIS Caroline – Transformation d'un garage en chambre – changement de la porte en baie vitrée → **Accordée**

PERMIS DE CONSTRUIRE

- AUBERT Renaud – Maison d'habitation individuelle R + 1 de 205,66m² → **Accordé**

4) Point sur Intermarché

Une réunion a eu lieu pour la présentation de projets avec différentes implantations du bâtiment sur le terrain.

Proposition 1 : projet déjà présenté - décalage de la station essence - utilisation de toute la parcelle

Proposition 2 : façade parallèle à la route départementale - bâtiment reculé pour cette option - nous envisageons de ramener le tout vers la RD pour consommer moins d'espace.

Le bâtiment serait moins dans la pente, le coût serait donc moins élevé.

De plus, Mr Le Maire et Nathalie PONT (Cabinet URBA 2P) souhaiteraient que le bâtiment soit déplacé plus près de la RD et plus au Nord (moins de dénivellation, plus visible et moins de remblai).

Le groupe INTERMARCHE va prendre en compte nos remarques et va nous proposer un projet modifié.

Q : Ce bâtiment représente quelle surface ?

R : Un peu moins de 2 000 m² et tout autant en parking.

Le groupe INTERMARCHE souhaite racheter notre parking, nous désirons qu'il reste notre propriété. Pas de contrainte de limite car le règlement n'étant pas encore écrit, il est possible de le modifier.

Q : Quand pensent-ils démarrer les travaux ?

R : Le dépôt de permis sera posé après les vacances, mais après il y a encore les recours, il faut prévoir un délai de 2 ans environ.

5) Personnels

Une de nos ATSEM était à l'arrêt depuis le mois de janvier, elle n'a pas été remplacée, c'est le personnel présent qui a effectué des heures supplémentaires pour combler l'absence. Elle a repris le travail avec un mi-temps thérapeutique jusqu'à la fin de l'année scolaire. Actuellement, nous n'avons pas de visibilité pour l'année prochaine.

Nous essayons d'organiser au mieux le nouveau fonctionnement pour cette fin d'année et anticiper la rentrée prochaine.

Elodie ESNAULT qui a déjà travaillé au sein de l'école, en emploi aidé pendant deux ans, va peut-être réintégrer l'équipe pour un contrat à durée déterminée dès la rentrée afin d'assurer le remplacement d'une ATSEM en congé maternité.

Notre contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) arrive à la fin de son contrat, nous allons la rencontrer afin de voir s'il est envisageable de la prolonger jusqu'en avril.

Au vu de l'année à venir, il serait bien d'avoir des personnes qui connaissent l'école, ainsi il n'y aurait pas besoin de les former.

Ok à l'unanimité

6) Questions diverses

- La commune de Nivolas-Vermelle souhaite remettre un distributeur de billets avec un SAS pour le protéger ; elle demande aux communes du Val d'Agny une éventuelle participation à cet investissement puisque les habitants des villages voisins utilisent aussi ce service.
Voir avec les autres communes si elles participent aussi, nous pouvons le faire à notre hauteur.
- TOTAL ENERGIE souhaite un rendez-vous pour envisager un projet éolien sur la commune.
- Une réunion est organisée par la CAPI au sujet du moustique tigre avec l'association FREDON le jeudi 19 mai 2022 de 16h45 à 18h00.
- Etat d'avancement du Plan des Mobilités : la phase de consultation est dépassée, un certain nombre de partenaires ont répondu, il va y avoir des réunions publiques organisées ou possibilité de s'exprimer par mail.
- Vendredi, nous avons commencé les permanences de la gendarmerie sur la commune - ils seront présents une semaine sur deux de 8h30 à 11h30 pour toutes démarches - la permanence est ouverte également aux communes alentours qui dépendent de la même brigade.
- Conseil Municipal Enfant : réunion vendredi 13 mai, puis 31 mai et 17 juin et une date sur juillet. Projet en lien avec la cantine au sujet des déchets.
- Réunion planning des Associations : Mercredi 15 juin à 19h
- La Fête des Mères, initialement prévue le 28 mai 2022, pour cause du grand week-end de l'Ascension va être supprimée.
- Nous avons été interpellés par une personne concernant la qualité de l'eau sur la commune (présence de pesticides). La recherche d'une nouvelle molécule est en cours, il n'y a pas de risque sanitaire. Mr le Maire a demandé une communication auprès des abonnés.

La séance est levée à 22H06.